



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_PL21/05

du 24/12/2021 au 23/01/2022

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert **du 24/12/2021 au 23/01/2022** une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints .

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- _ Les mairies de ILE-DE-BREHAT, PAIMPOL, PLOUBAZLANEC, PLEUBIAN, LANMODEZ, PLOUGUIEL, PLOUGRESCANT, TREGUIER, PENVENAN, TREVOU-TREGUINEC, PLEUMEUR-BODOU, TREBEURDEN, TREGASTEL ;
- _ Les locaux de la délégation à la mer et au littoral de Paimpol et Paimpol.

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 23 janvier 2022 auprès de Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor

Arrête la présente liste à 16 demandes.

Fait à Paimpol le 14/12/2021

*Pour le directeur départemental des
territoires et de la mer
le technicien en charge des cultures
marines*

GOMEZ Sébastien



Siège et adresse postale : 1 rue du Parc – CS 52256 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex
Adresse géographique du site :
2 rue du docteur Montjarret – BP94 – 22500 PAIMPOL Cedex
www.cotes-darmor.gouv.fr

Accueil téléphonique : 9 h 00 / 12 h 00 et 14 h 00 / 17 h 00 sauf le vendredi à 16 h 00.
Accueil du public dans les services du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et l'après-midi exclusivement sur rendez-vous de 14 h 00 à 16 h 30

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_PL21/05 du 24/12/2021 au 23/01/2022

N° Demande	Demandeur	Nature Opération(s)	Parcelle	Surface ou Longueur	Caractéristiques	Commune	Localisation
PL21/0154	SIMON GOULVEN JULIEN	Création	99000500		Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	ILE-DE-BREHAT	ILE DE BREHAT, ILE DE BREHAT
PL21/0161	BOURDEL SEBASTIEN LUCIEN	Reclassement	09202951	85.0 ares	Divers Huître En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	ILE-DE-BREHAT	ILE DE BREHAT, ILOTS DE BREHAT
PL21/0167	HERRY JEREMY	Création	99000453	15 m ²	Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	PENVENAN	PENVENAN, PENVENAN
PL21/0179	ANDRE PIERRICK JEAN	Agrandissement (superficie / longueur)	29001229	162.0 ares	Divers Huître/Moule/Coquillage En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLEUBIAN	ILE VERTE, ILE VIERGE
PL21/0189	THULOT ALEXANDRE	Création	09201050	25.0 ares	Divers Huître En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLEUBIAN	PLEUBIAN, PLEUBIAN
PL21/0182	AQUA TREGOR	Renouvellement Substitution à un tiers	00004202	208.0 ares	Divers Huître/Moule/Coquillage En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLEUMEUR- BODOU	ANSE DE LAUNAY, LANDRELLEC

PL21/0182	AQUA TREGOR	Renouvellement Substitution à un tiers	00003602	240.0 ares	Divers Huître/Moule/Coquillage En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLEUMEUR-BODOU	ANSE DE LAUNAY, LANDRELLEC
PL21/0183	AQUA TREGOR	Changement d'exploitant de propriété privée Renouvellement	90356000	25 m ²	Crustacé marin Prise d'eau à la mer (Autres) () Propriété privée	PLEUMEUR-BODOU	PLEUBIAN, LANDRELLEC
PL21/0183	AQUA TREGOR	Changement d'exploitant de propriété privée Renouvellement	90355000	100 m ²	Divers Huître/Moule/Coquillage Prise d'eau à la mer (Autres) () Propriété privée	PLEUMEUR-BODOU	PLEUBIAN, LANDRELLEC
PL21/0181	MORIN NICOLAS	Agrandissement (superficie / longueur)	28001535	170.48 ares	Divers Huître En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLEUMEUR-BODOU	ILE GRANDE, ILE GRANDE
PL21/0180	LE PRIOL SEVERINE MICHELE ALBERTE	Changement de technique	11004450	78.0 ares	Divers Huître/Coquillage En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLOUBAZLANEC	ANSE DE LAUNAY, ANSE DE LAUNAY
PL21/0174	LE FUR SEBASTIEN	Création	99000501	28 m ²	Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	PLOUBAZLANEC	LOGUIVY, LOGUIVY DE LA MER
PL21/0169	LE TOUARIN-ROLLET EMILIE MARIE	Création	99000454	50 m ²	Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	PLOUBAZLANEC	LOGUIVY, LOGUIVY DE LA MER

PL21/0165	CORFDIR PATRICE JEAN LOUIS	Création	99000452	40 m ²	Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	PLOUBAZLANEC	LOGUIVY, LOGUIVY DE LA MER
PL21/0163	FLOURY JEAN PAUL	Création	99000451	42 m ²	Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	PLOUBAZLANEC	PORS EVEN, PORS EVEN
PL21/0186	BEAUVAIS MANUEL	Création	99000503	12 m ²	Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	PLOUBAZLANEC	LOGUIVY, LOGUIVY DE LA MER
PL21/0185	GROLLEAU BERNARD PIERRE	Renouvellement	27005667	431.0 ares	Divers Huître En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLOUGRESCANT	BEG VILIN, BEG VILIN
PL21/0185	GROLLEAU BERNARD PIERRE	Renouvellement	26002343	10.0 ares	Divers Huître Dépôt surélevé (Dépôt) () DPM littoral(balancement des marées)	PLOUGRESCANT	BEG ER VILIN, BEG VILIN
PL21/0185	GROLLEAU BERNARD PIERRE	Renouvellement	27006072	33.0 ares	Divers Huître En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)	PLOUGRESCANT	ILE LOAVEN, ILE LOAVEN
PL21/0186	BEAUVAIS MANUEL	Création	99000502	12 m ²	Crustacé marin Vivier flottant (Autres) () DPM en mer	PLOUGUIEL	LA ROCHE JAUNE, LA ROCHE JAUNE
PL21/0157	LE MERCIER ANNE-SOPHIE	Reclassement	21004979	6.0 ares	Salmonidé/Crevette Cage à poissons (Elevage) () DPM en mer	PLOUGUIEL	LE JAUDY, LE JAUDY

PL21/0185	GROLLEAU BERNARD PIERRE	Renouvellement	25001640	50.0 ares	Divers Huître En surélevé terrain découvrant (Elevage) () DPM littoral(balancement des marées)		ILE LOAVEN, ILE LOAVEN
-----------	-------------------------------	----------------	----------	-----------	--	--	---------------------------